

ASSEMBLEE DE CORSE

DELIBERATION N° 17/042 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE HABILITANT LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE A SIGNER LE DEUXIEME AVENANT A LA CONVENTION PLURIANNUELLE RELATIVE AU PROGRAMME DE REQUALIFICATION DES QUARTIERS ANCIENS DEGRADEES DE LA VILLE DE BASTIA

SEANCE DU 23 FEVRIER 2017

L'An deux mille dix-sept et le vingt-trois février, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Guy TALAMONI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

ARMANET Guy, BARTOLI Marie-France, BENEDETTI François, BERNARDI François, BIANCUCCI Jean, BORROMEI Vanina, CANIONI Christophe, CASALTA Mattea, CESARI Marcel, CHAUBON Pierre, COLOMBANI Paul-André, CORDOLIANI René, FAGNI Muriel, FILIPPI Marie-Xavière, GRIMALDI Stéphanie, GUIDICELLI Lauda, GUISEPPI Julie, MARIOTTI Marie-Thérèse, MONDOLONI Jean-Martin, NADIZI Françoise, NIVAGGIONI Nadine, OLIVESI Marie-Thérèse, ORSONI Delphine, OTTAVI Antoine, POLI Laura Maria, PONZEVERA Juliette, PROSPERI Rosa, PUCCI Joseph, de ROCCA SERRA Camille, SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, SIMEONI Marie, STEFANI Michel, TALAMONI Jean-Guy, TATTI François, TOMA Jean, TOMASI Petr'Antone, VANNI Hyacinthe

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

Mme CASANOVA-SERVAS Marie-Hélène à Mme BORROMEI Vanina
Mme COMBETTE Christelle à Mme GRIMALDI Stéphanie
M. LACOMBE Xavier à M. MONDOLONI Jean-Martin
M. LEONETTI Paul à M. TOMASI Petr'Antone
M. PARIGI Paulu Santu à Mme CASALTA Mattea
M. SANTINI Ange à Mme MARIOTTI Marie-Thérèse
Mme SANTUCCI Anne-Laure à Mme GUIDICELLI Lauda

ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.

BARTOLI Paul-Marie, BUCCHINI Dominique, GIACOBBI Paul, GUIDICELLI Maria, MURATI-CHINESI Karine, RISTERUCCI Josette, ROSSI José.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie,
- VU** la délibération n° 04/268 AC de l'Assemblée de Corse du 25 novembre 2004 portant adoption du règlement fixant les conditions d'attribution de l'aide de la Collectivité Territoriale de Corse aux communes et groupements de communes,
- VU** la délibération n° 12/056 AC de l'Assemblée de Corse du 23 mars 2012 approuvant le Programme de Requalification du Centre Ancien de la ville de Bastia et autorisant le Président du Conseil Exécutif de Corse à signer la convention pluriannuelle du projet de requalification des quartiers anciens dégradés de Bastia,
- VU** la délibération n° 16/053 AC de l'Assemblée de Corse du 11 mars 2016 portant approbation du règlement budgétaire et financier de la Collectivité Territoriale de Corse,
- VU** l'avenant n° 1 à la convention pluriannuelle du Projet de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés de Bastia signé le 9 octobre 2013,
- VU** la validation du comité d'engagement local du Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD) en date du 12 octobre 2016,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,
- APRES** avis de la Commission du Développement Economique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement,
- SUR** rapport de la Commission du Développement Social et Culturel,
- APRES** avis de la Commission des Finances et de la Planification,

APRES EN AVOIR DELIBERE**ARTICLE PREMIER :**

APPROUVE l'avenant n° 2 à la convention pluriannuelle du Projet de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés de Bastia approuvée par délibération du Conseil Municipal de Bastia du 8 novembre 2016 figurant en annexe de la présente délibération.

ARTICLE 2 :

ARRETE le montant des financements de la Collectivité Territoriale de Corse à 4,778 Millions d'euros.

ARTICLE 3 :

AUTORISE le Président à du Conseil Exécutif de Corse à signer l'avenant n° 2 à la convention pluriannuelle du Projet de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés de Bastia.

ARTICLE 4 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 23 février 2017

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Jean-Guy TALAMONI

ANNEXES